Merci pour votre fidélité et bonnes fêtes de fin d'année !

2021 s'achève et 2022 pointe le bout de son nez… En cette fin d'année, l'équipe CNE tient à vous remercier chaleureusement pour votre confiance et votre fidélité. Grâce à votre cotisation et à celles de nos 170.000 autres membres, la CNE a pu, cette année encore, fournir un service personnalisé à ses affiliés et réaliser de nombreuses avancées sociales, que ce soit dans les entreprises, les secteurs ou, avec la CSC, pour l'ensemble des travailleuses et travailleurs, avec ou sans emploi.

EN 2022, LA CNE RESTE A VOS COTES…

Besoin d'un conseil, d'une information, d'un accompagnement dans vos démarches professionnelles ou lors d'un entretien, d'un soutien pour régler un conflit ? Quel que soit votre question ou votre problème professionnel, la CNE se tient à votre disposition pour y répondre. Derrière l'équipe CNE de votre entreprise, près de 150 personnes travaillent au service des affiliés. N'hésitez jamais à nous contacter !

N'OUBLIEZ PAS VOTRE PRIME SYNDICALE

Dans votre secteur, les organisations syndicales ont obtenu une prime syndicale : cette prime annuelle récompense celles et ceux qui, par leur cotisation, permettent d'améliorer la vie de l'ensemble des travailleurs. Le montant et le mois du versement varient d'un secteur à l'autre. Attention : cette prime n'est pas automatiquement versée ! Pour recevoir votre prime, vous devez compléter un formulaire et le renvoyer au Service primes - Secrétariat national de la CNE - Avenue Robert Schuman 52 - 1401 Nivelles (Baulers) - +32 (0)67 88 91 91 - cne.primes@acv-csc.be.
Renseignez-vous auprès de votre délégué CNE ou du secrétariat national de la CNE.

Nos coordonnées au verso

www.lacsc.be/cne

Besoin de nous contacter ?

Appelez-nous au 067 88 91 00
le lundi, mardi et mercredi de 9h à 12 h et le jeudi de 13h30 à 16h30.

Besoin de nous rencontrer ?

Nos secrétariats sont ouverts au minimu les lundi, mardi, mercredi de 13h30 à 16h30 et le jeudi de 9h à 12h.

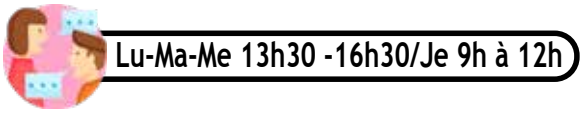

En raison des conditions sanitaires actuelles, ces heures d'ouverture peuvent varier. Prenez contact avec le secrétariat le plus proche avant de vous déplacer.

Besoin de nous écrire ?

Une seule adresse : cne.info@acv-csc.be
Nos équipes vous répondront dans les plus brefs délais.

Secrétariat national
Avenue Robert Schuman 52,
1401 Nivelles (Baulers)
+32 (0)67 88 91 91

Secrétariat de Bruxelles
Rue Pletinckx 19,
1000 Bruxelles
+32 (0)2 557 86 10

Secrétariat du Brabant wallon
Rue des Canonniers 14,
1400 Nivelles
+32 (0)67 88 46 90

Secrétariat de Namur
Chaussée de Louvain 510,
5004 Bouge
+32 (0)81 25 90 70

Secrétariat d'Arlon
Rue Pietro Ferrero 1,
6700 Arlon
+32 (0)63 24 20 55

Secrétariat de Liège
Boulevard Saucy 10,
4020 Liège
+32 (0)4 340 74 90

Secrétariat de Verviers
Pont Léopold 4/6,
4800 Verviers
+32 (0)87 85 99 96

Secrétariat d'Eupen
Rue d'Aix-la-Chapelle 89,
4700 Eupen
+32 (0)87 85 99 26

Secrétariat de Charleroi
Rue Prunieau 5,
6000 Charleroi
+32 (0)71 23 08 78

Secrétariat de Mons
Rue Claude de Bettignies 10-12,
7000 Mons
+32 (0)65 37 26 13

Secrétariat de La Louvière
Place Maugrétout 17,
7100 La Louvière
+32 (0)65 37 28 22

Secrétariat de Tournai
Avenue des Etats-Unis 10/5,
7500 Tournai
+32 (0)69 88 07 49

Mise à jour : Août 2021

Le contenu de cette publication s'entend aussi bien au féminin qu'au masculin

www.lacsc.be/cne